



Le 4 Avril 2014

A l'attention des Présidents d'Associations et de leurs Membres

Bonjour,

Nous vous avons fait part récemment des problèmes que vivent à l'heure actuelle les Plaisanciers du Nord Est Cotentin ainsi que de leurs réactions.

Ci-après, vous trouverez le texte de l'information de suivi adressé par Jean Lepigouchet.

> Message du 27/03/14 22:29

> De : "Jean LEPIGOUCHET"

> A :

> Copie à :

> Objet : NOUVELLES DU FRONT

>

>> Bonjour à tous,

> Cet après-midi, nous avons été reçus à notre demande à la base navale de Cherbourg, par l'Adjoint au Préfet Maritime et par le Sous-Préfet de Cherbourg à qui la Préfète de la Manche avait donné délégation. A notre grande surprise, tous les services de l'Etat étaient représentés : DIRM du Havre, AAMP du Havre, DREAL de Caen et DML de Cherbourg.

>

> Nous avons donc exprimé notre opposition au projet de réserves sur la côte est Cotentin en faisant valoir les arguments maintes fois développés, notamment dans la récente conférence de presse. Nous avons également demandé le report de la réunion du groupe de travail prévue initialement le 4 avril. Sur ce point, nous avons obtenu satisfaction. Cette réunion devrait se tenir fin avril (avant le 24), une autre en juin.

> D'ici là il faudra réfléchir à notre positionnement par rapport au problème des réserves ; nous faisons une réunion le 11 avril à Equeurdreville avec les associations concernées. Auparavant nous avons le CA du CPML 50 le 7 avril à Gatteville où ce sujet sera bien évidemment en position prioritaire à l'ordre du jour.

>

> Sur le fond, on sent tout de même qu'un rouleau compresseur s'est mis en marche (DCSSM, Association Collectif Emeraude Cotentin

Jean Claude MEISS

47 rue Legraverend – 35000 Rennes

☎ 02 99 30 89 18 – 06 67 78 84 57

collectif.emeraude.cotentin@gmail.com

avec le soutien de

FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

PAMM, schéma régional de cohérence écologique - SRCE -, trame verte et bleue et bientôt Agence de la Biodiversité). Une chatte n'y retrouverait pas ses petits mais les fonctionnaires de l'AAMP, de la DREAL et autre, si.

> Les discussions de cet après-midi montrent clairement que la protection des milieux, etc.. est bien un objectif de l'Etat avec toutes les contraintes que l'on peut imaginer pour nous. Tout le monde a cependant été d'accord pour dire que cela doit se faire dans le dialogue et la concertation !

> A 16h30, nous étions reçus par Mme Geneviève Gosselin-Fleury, Députée PS de Cherbourg (suppléante de Bernard Cazeneuve) ; elle nous a apporté son soutien et enverra un courrier au Ministère avec Stéphane Travert, Député PS de Coutances-Valognes. Nous les revoyons demain à l'inauguration du salon nautique de Cherbourg et finaliserons le type de courrier.

-note du 3 avril : nous avons même rencontré au salon, Bernard Cazeneuve, nouveau Ministre de l'Intérieur depuis hier, à qui nous avons exposé le problème ; connaissant bien la région puisqu'il était Député de Cherbourg, il nous a écouté avec attention et fera son possible pour nous aider dans notre action ; un autre rendez-vous avec lui n'est pas à exclure vers le 10 avril.-

> **Sinon 7 000 flyers ont été imprimés et seront distribués ce week-end.**

>

> Amicalement.

Vous remarquerez que cette fois ce ne sont pas les Pêcheurs à Pied qui sont visés mais la pêche embarquée, la pêche du bord, la pêche en plongée, la pose de filets ; la mise en réserve de zones fréquentées par les Plaisanciers n'est aucunement justifiée et peut prélude à des interdictions de navigation sur ces espaces.

Du Nord Est Cotentin à l'Ouest, à la Bretagnetout peut arriver !! Il nous faut donc aiguïser notre vigilance et que ceux qui se croyaient à l'abri dans leur secteur sachent que seul un front uni peut permettre **une riposte efficace**.

Après cinq années de travail, l'équipe du CEC a acquis une représentativité certaine ; des preuves :

- la proposition (acceptée) par notre groupe de participer à l'élaboration du Projet VALMER qui vise à l'évaluation des services rendus par les écosystèmes marins et littoraux en Manche Occidentale. (voir google) ; budget global 4,6 M€.
- Le partenariat accepté par les Aires Marines pour le co-financement de notre triptyque 2014 dans le cadre de l'opération LIFE+.

Les choses bougent même lorsque l'on n'en parle pas ; L'Agence Française pour la biodiversité va se créer absorbant les AAMP (Agence de Aires Marines Protégées) et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) ; Budget global 220 millions d'euros.

Dans cet environnement évolutif nous devons régionalement rester nombreux et soudés.

Bien entendu, nous vous tiendrons au courant du suivi.

D'ores et déjà, notez sur vos agendas la date du 26 Mai ; ce jour-là se tiendra à la Salle des Fêtes de la Mairie de Pontorson, l'AG du CEC ; le programme de cette rencontre vous parviendra en temps utile mais en plus de l'AG proprement dite, ce sera l'occasion d'une information complète sur la situation du moment.

Association Collectif Emeraude Cotentin
Jean Claude MEISS
47 rue Legraverend – 35000 Rennes
☎ 02 99 30 89 18 – 06 67 78 84 57
collectif.emeraude.cotentin@gmail.com

avec le soutien de

FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous adresser votre adhésion 2014

Bien cordialement
JC MEISS

Association Collectif Emeraude Cotentin
Jean Claude MEISS
47 rue Legraverend – 35000 Rennes
 02 99 30 89 18 – 06 67 78 84 57
collectif.emeraude.cotentin@gmail.com

avec le soutien de

